

Rapport de la Commission gestion-finances chargée d'examiner la gestion et les comptes 2017 de la commune de Denges

La Commission gestion-finances s'est réunie les 15, 28 et 30 mai 2018 pour étudier la gestion et les comptes 2017.

1 Personnes présentes

	15.05.18	28.05.18	30.05.18
M Yan Borboën	X	X	X
M. Quentin Bérard	X	X	
M. Alan Carleton	X	X	X
Mme Catherine Jaquier		X	X
Mme Susan Killias	X	X	X
Mme Pascale Menu	X	X	X
M. Tim Ducommun		X	X

2 Compte-rendus des séances

2.1 Séance du 15 mai 2018

La Commission gestion-finances a :

- étudié les mini-PV des séances de la Municipalité du 9 janvier 2017 au 11 décembre 2017 ;
- étudié les comptes communaux 2017 ;
- étudié le rapport de gestion 2017 ;
- étudié les comptes de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges.

et établi les questions les concernant.

2.2 Séance du 28 mai 2018

La Commission gestion-finances a reçu et pris connaissance des réponses aux questions adressées à la Municipalité sur les comptes et le rapport de gestion.

2.3 Séance du 30 mai 2018

Lors de cette séance, la Commission gestion-finances a étudié les pièces comptables et le livre de caisse et étudié le rapport de l'auditeur sur les comptes communaux 2017. De plus, elle a finalisé ce rapport pour le Conseil Communal.

3 Remerciements

La Commission tient à remercier la Municipalité, et spécialement Monsieur Monnin, Syndic et Municipal des finances de sa pleine collaboration pour les réponses rapides et complètes données aux questions des commissaires.

Nous avons apprécié également la qualité du rapport de gestion. Les informations sont complètes et claires. Nous félicitons la Municipalité pour l'investissement continu qu'elle porte à ce rapport.

4 Remarques en préambule

Les questions sur les mini-PV, le rapport de gestion et les comptes ainsi que les réponses de la Municipalité sont annexés au rapport et ne seront pas lus lors de la séance du Conseil.

5 Rapport de visite

Aucune visite n'a été nécessaire pour la vérification des comptes.

6 Rapport de la commission gestion-finances

6.1 Comptabilité et livre de caisse 2017

Après avoir :

- étudié les pièces comptables et le livre de caisse ;
- vérifié par sondage statistique l'enregistrement de 52 écritures comptables ;
- étudié le rapport de l'auditeur sur les comptes communaux 2017 comprenant les comptes de fonctionnement, le tableau de l'évolution des investissements du patrimoine administratif, les comptes du bilan, les engagements hors bilan et l'entente intercommunale.

La Commission a constaté ce qui suit :

- La comptabilité est régulièrement tenue avec exactitude ; et
- Tous les documents requis ont été mis à notre disposition.

6.2 Comptes communaux 2017

Les comptes de la Commune bouclent avec un résultat opérationnel bénéficiaire de CHF 29'008.- (2016 : CHF 235'496.-) alors que le budget laissait prévoir un bénéfice de 68'300.- L'écart budget/résultat est donc minime cette année (CHF 39'292.-) et démontre la bonne gestion du budget par la Municipalité.

Les attributions aux réserves et amortissements portent le résultat net de l'exercice à un déficit de CHF -107'140.- (2016 : CHF -31'909.-).

6.3 Charges et revenus de fonctionnement

Avec CHF 6.24mio, les charges ordinaires de fonctionnement sont en augmentation d'environ 2% par rapport à 2016. Les revenus de fonctionnement s'élèvent à CHF 6.27mio, et sont inférieur de 2% à 2016, en raison, principalement, de revenus fiscaux inférieurs à 2016.

6.4 Autofinancement, dépenses d'investissement et cash-flow

L'autofinancement est légèrement positif (CHF 29'008) et est cette année en diminution comparé à 2016 (CHF 235'496.-). A noter que l'autofinancement est en diminution constante depuis 2005, passant de CHF 1'234'916 à CHF 29'008. Cette diminution de l'autofinancement n'est pas dramatique, mais obligera le Conseil Communal à garder les investissements futurs de la commune sous contrôle.

Le taux d'autofinancement par rapport aux revenus est de 0.5%, ce qui est nettement inférieur à l'année dernière (3% en 2016).

Le capital/fortune net en début d'exercice s'élevait à CHF 741'663.-et a diminué de CHF 107'140.-, ce qui correspond à l'excédent de charges de l'exercice, finissant au 31.12.2017 à CHF 634'523.-

6.5 Evolution de la dette

Denges n'a pas d'emprunt en cours au 31.12.2017.

6.6 Rapport de l'organe de révision

Dans son rapport de révision des comptes annuels 2017 du 25 mai 2018, la société BDO a révisé les comptes de la Commune relatifs à l'exercice 2017.

La société BDO déclare que, sur la base d'un examen succinct, ils n'ont pas relevé de faits qui laissent penser que les comptes communaux annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

6.7 Perspectives

La Commission gestion-finances souligne, qu'outre des réserves affectées, la commune dispose encore d'une réserve de CHF 512'186. Cette réserve est en diminution de CHF 118'800 par rapport à 2016 à cause de l'achat du tracteur approuvé lors du Conseil Communal du 8 mai 2017 (Préavis 2/2017).

Nous tenons à préciser que malgré le déficit net pour la 6^{ème} année consécutive, la commune n'a pas de dettes.

A noter encore que le déficit est principalement lié aux amortissements extrabudgétaires (Transformation bâtiment administration et Assainissement installations chauffage collège La Crosette) et non à un déficit structurel.

Finalement, il faut relever que les futurs quartiers des Ochettes et des Marais amèneront des nouveaux habitants et ainsi des nouvelles rentrées fiscales.

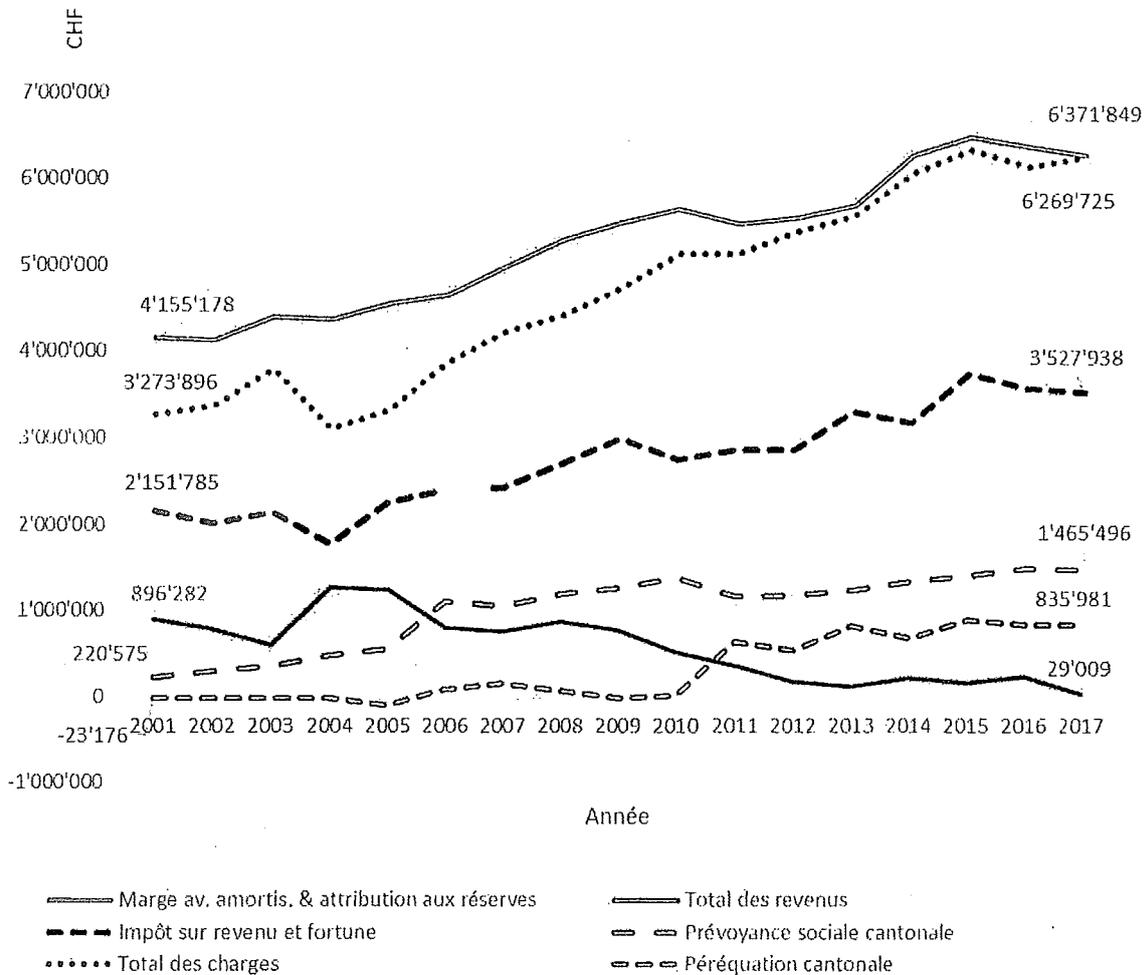
6.8 Rétrospectives

La commission gestion-finances a extrait quelques données des années 2001 à 2017 et les a représentées dans un graphique afin d'illustrer l'évolution des comptes de la commune durant cette période.

Il en ressort que durant cette période :

- Le total des revenus a cru de 4.15mio à 6.27mio soit une augmentation des recettes de 51%.
- Le total des charges a cru de 3.27mio à 6.24mio soit une augmentation des dépenses de 91%.
- Le total de l'impôt sur revenu et fortune a également augmenté de 2.15mio à 3.53mio soit une augmentation des impôts de 64%.
- La marge avant amortissement (autofinancement) a quant à elle très fortement baissée passant de 0.89mio à 0.03mio soit une diminution de 97%.

Diverses évolutions de 2001 à 2017



La diminution de la marge avant amortissement est directement liée à l'augmentation des charges imposées à la commune par le canton et autres organismes supra communaux, tel que :

- La prévoyance sociale cantonale qui a crû de 0.22mio à 1.46mio soit une augmentation de 564% ; et
- La péréquation cantonale qui passe d'environ 0 à CHF 835'981.- en 2017. Il est intéressant de constater que Denges participe positivement à la péréquation cantonale depuis 8 années consécutives.

La Commission gestion-finances rappelle que la Municipalité subit ces dépenses et n'a malheureusement pas moyen de les maîtriser. La Commission gestion-finances a évalué les charges imposées à la commune par le canton et autres organismes supra communaux à environ 64% de la totalité des charges de la commune. Notre marge de manœuvre se situe uniquement dans les comptes de fonctionnements « Administration Générale » et « Domaines & Bâtiments ».

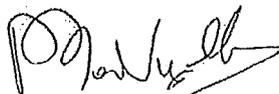
5 Conclusions

La commission gestion-finances unanime propose au Conseil communal de Denges :

- d'accepter le rapport de gestion et les comptes de l'année 2017 tels que présentés par la Municipalité ; et
- de donner décharge à la Municipalité et à la Commission gestion-finances pour leurs mandats.

Denges, le 6 juin 2018

Pour la commission : Pascale Menu
Présidente



Annexe :

- Questions et réponses concernant le rapport de gestion et les comptes

